Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 22 (1942)
Heft: 9

Artikel: L'évolution du commerce extérieur de la Suisse
Autor: L'Huillier, Jacques
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-888998

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'EVOLUTION DU COMMERCE EXTERIEUR DE LA SUISSE

L'aisance crée la diversité, la pénurie, l'uniformité. En étudiant l'économie des différentes nations du globe sous leur forme actuelle, on est frappé de l'analogie que présentent entre elles les solutions adoptées par tous les Etats, belligérants ou neutres, pour surmonter les difficultés issues du conflit. Le douzième rapport annuel de la Banque des Règlements internationaux, publié récemment, illustre ce phénomène d'une manière frappante.

L'observation du commerce extérieur helvétique, dans son état présent, offre un intérêt particulier parce qu'elle révèle certaines dispositions originales. L'importance relative des échanges avec l'étranger est plus grande, d'une façon générale, dans les petits pays que dans les grands. Mais cette prépondérance s'affirme d'une façon éclatante en Suisse, dont le territoire est privé de ressources naturelles et les habitants largement pourvus de besoins.

Par conséquent, le maintien des courants d'échange entre la Suisse et les autres pays découle d'une nécessité économique. Si leur affaiblissement n'a pas encore abaissé trop violemment le niveau de vie de la population, c'est parce que des réserves avaient été constituées avant la guerre, au moyen d'un développement des importations. D'autre part, l'organisation privée et publique du commerce extérieur suisse, qui s'est acquis une renommée justifiée, ne peut conserver toutes ses facultés que par un entraînement régulier; l'interruption de son fonctionnement signifierait la perte d'un important capital intellectuel. En troisième lieu, les relations commerciales commandent les relations financières. Tout l'édifice international du crédit s'écroulerait comme un château de cartes si le négoce entre pays ne venait l'étayer. La Suisse est une place financière importante, possédant des créances nombreuses. Son activité dans ce domaine et l'avenir de ses placements étrangers dépendent en partie de la sauvegarde de ses importations et de ses exportations. Elle serait d'autant plus coupable d'oublier cet aspect du problème que ce sont précisément ses avoirs étrangers qui lui ont permis, à la veille de la guerre, d'accumuler rapidement des stocks importants. Enfin, il convient de rappeler que les Autorités fédérales ont répété à maintes reprises que le maintien des relations économiques avec tous les pays est une forme de la neutralité.

La Suisse a réussi à surmonter les principales difficultés, issues de circonstances qui lui sont à la fois extérieures et supérieures, grâce à des efforts considérables que les statistiques, dans leur sobriété, ne mettent pas suffisamment en valeur. Ce travail d'adaptation a été complété par l'harmonisation du commerce extérieur et de l'économie intérieure.

*
* *

La Suisse ne peut pas vivre sans son commerce extérieur. Une expérience quotidienne l'a fortifiée dans la conviction que les importations et les exportations sont indissolublement liées. Avant la guerre il lui fallait lutter contre les conceptions mercantilistes qui voyaient dans les échanges internationaux le moyen de résorber le chômage ou de constituer des réserves de devises. Aujourd'hui, les positions sont renversées. Les exportations, tant appréciées autrefois, apparaissent à la plupart des Gouvernements comme une perte de substance. Pour obtenir quelque chose de l'étranger, il faut donc lui fournir immédiatement, en contre-partie, des marchandises qui lui sont plus utiles que celles dont il fait le sacrifice. La monnaie, objet de tant de convoitises dans le passé, n'est plus désirée; seuls les agents de production et les produits de consommation sont acceptés. La situation est particulièrement délicate à cause du bouleversement des prix dans le monde. Le bénéfice d'un échange n'apparaît plus à la simple lecture des cours des marchandises. On ne le mesure qu'après une série d'estimations approximatives, de tâtonnements, en employant comme étalon des valeurs le concept très imprécis de l'intérêt national. Les obligations de la politique commerciale sont aussi devenues beaucoup plus lourdes. Les importations, au même titre que les exportations, doivent être l'objet de ses préoccupations constantes.

Il ne suffit pas d'ailleurs de prouver aux nations étrangères que les échanges internationaux sont tout aussi profitables dans la disette que dans la prospérité. Les belligérants ont des intérêts politiques dont le contre-coup se fait sentir dans le domaine économique. Il est d'autant plus malaisé de concilier les réglementations édictées par eux et les besoins vitaux de la Suisse, que cette dernière manque totalement de matières premières. Quoi qu'il en soit, un modus vivendi a pu être établi. Le régime des certificats d'accompagnement, par exemple, dont la Chambre de Commerce Suisse en France a souvent entretenu ses Adhérents, se rattache à cette catégorie de conventions.

Les accords relatifs à la guerre économique forment un cadre dans lequel il est possible d'inscrire des accords de commerce et de paiement proprement dits, conclus soit avec des belligérants soit avec des neutres. Les dispositions de ces arrangements sont extrêmement variées. Il n'est pas possible d'en faire une étude complète dans un espace si restreint. Néanmoins, il est intéressant de signaler que la Suisse règle actuellement 70 p. 100 de ses échanges extérieurs par la voie des clearings bilatéraux ou multilatéral. Les messages périodiques du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale sur les mesures prises en application de l'arrêté du 14 octobre 1938 concernant les mesures de défense économique contre l'étranger retracent l'évolution de ces accords de clearings. Ces ententes ont permis jusqu'ici à la Suisse d'assurer son approvisionnement, parfois au prix de concessions économiques assez larges en ce qui concerne les matières premières,

notamment en acceptant de faire des avances à un clearing déséquilibré.

Les Gouvernements étrangers sont peu disposés à commercer. Et lorsqu'ils se décident à réaliser des échanges, ils s'efforcent souvent d'en tirer un bénéfice excessif. Tandis que les prix intérieurs sont partout contrôlés, les prix d'exportation sont libres, ce qui est assez normal. Mais les Autorités compétentes tentent parfois de « forcer » les prix, soit en majorant d'office ceux qui ont été fixés par les co-échangistes particuliers, soit — plus rarement — en revalorisant la monnaie nationale. Les Autorités fédérales luttent contre ces prétentions excessives de l'étranger en supprimant la concurrence malsaine des importateurs, lorsqu'elle tend à faire monter les prix, par l'institution de certains monopoles d'achat, ou en appliquant une taxe compensatoire aux exportations helvétiques destinées aux pays intéressés. Malheureusement, ces moyens ne sont efficaces que là où les prix ne répondent pas aux conditions de l'offre et de la demande. Dans les autres cas, la Suisse est obligée de subir la hausse.

Enfin, pour remédier à la carence des transports maritimes, la Suisse a créé une flotte nationale qui comprend maintenant onze navires d'un tonnage global de 40.000 tonnes environ.

*
* *

Les statistiques ont la réputation d'être une forme aggravée du mensonge. Celles du commerce extérieur ont aujourd'hui le défaut plus grand encore d'être muettes. La Suisse ne donne connaissance que de l'évolution de son commerce global et non des relations avec les divers pays. D'autre part, les résultats exprimés en valeur sont complètement faussés par la hausse des prix. On peut cependant tirer quelques conclusions des éléments que nous possédons.

Toute l'énergie dépensée par la Suisse se reflète clairement dans le montant actuel des importations et des exportations. En valeur, les entrées se sont élevées, pendant les huit premiers mois de 1942, à 1.405 millions de francs suisses; pendant la période correspondante de 1939, bien que ce fût le moment de l'accumulation des réserves, elles n'avaient atteint que 1.168 millions. En revanche, les quantités ont diminué presque exactement de la moitié. Etant donné la modification de la structure des importations, on ne peut pas dire que les variations de poids donnent une idée absolument exacte de l'évolution des importations.

Le contraste entre les deux couples de chiffres souligne nettement la hausse énorme des prix des articles importés. Cela est d'ailleurs confirmé par l'indice des prix de gros des marchandises étrangères qui a passé de 67 en août 1939 à 169 en août 1942.

Du côté des exportations, le facteur prix n'a subi que de faibles changements. On peut donc se reposer sur les résultats exprimés en valeur. Les sorties pendant les huit premiers mois de 1942 ont dépassé légèrement celles des huit premiers mois de 1939 (976 contre 909 millions). Compte tenu d'une certaine augmentation des prix, on doit être en présence d'une légère diminution réelle.

Les statistiques montrent donc clairement que les termes de l'échange deviennent toujours moins favorables à la Suisse. Cela résulte non seulement de la hausse des prix à l'étranger, mais également de l'accroissement des frais de transport. Le rapport de la Banque des Règlements internationaux cite l'exemple suivant : en mai 1942, le prix f. o. b. en Argentine de 100 kilos d'avoine équivalait à 7,85 francs suisses, les frais de transport d'Argentine en Suisse s'élevaient à 50,35 et le prix de revient à la frontière suisse était ainsi de 58,20.

*
* *

Le commerce extérieur n'a d'intérêt qu'en fonction de l'économie nationale. La Suisse ne veut pas faire du commerce à tout prix, elle désire tirer des échanges internationaux le meilleur parti pour la nation. Un ajustement mutuel du commerce extérieur et de l'économie nationale s'imposait donc.

Les circonstances actuelles enferment le commerce extérieur suisse dans un cercle étroit que les Autorités fédérales et les particuliers ont réussi à élargir sensiblement. Dans ces frontières une certaine liberté de mouvement est possible. Il y a place pour une adaptation des échanges extérieurs aux exigences de la vie économique intérieure.

Nous avons vu que la Suisse avait de la peine à importer parce qu'il était difficile, en l'absence de prix et de cours du change libres, de prouver l'utilité des opérations d'échange. La Suisse a prêté une grande attention à ce problème et l'on peut affirmer que l'Administration compétente a constitué aujourd'hui une échelle de l'utilité relative des marchandises, au regard des intérêts nationaux et de ceux des consommateurs, qui forme un substitut acceptable du système des prix. Notons en passant que cette œuvre ne supprime pas les difficultés que nous avons signalées tout-à-l'heure à propos des importations, puisqu'il faudrait que chaque pays disposât d'un instrument de mesure analogue et que ce dernier est d'autant plus difficile à fabriquer que la production et la consommation de la nation considérée sont plus variées et importantes. Grâce à cet outil, la Suisse exerce un contrôle d'un caractère vraiment scientifique sur ses importations et ses exportations, au moyen du procédé aujourd'hui classique de la délivrance de licences.

L'observation détaillée de cette surveillance du commerce extérieur nous entraînerait dans des considérations économiques, sociales et politiques trop nombreuses. Mais on ne saurait passer sous silence sa tendance à faire du commerce extérieur suisse le pourvoyeur et l'exutoire d'une activité de transformation. Certes, les échanges extérieurs de la Suisse ont toujours eu la nature d'un trafic de perfectionnement, mais ce caractère s'est accusé depuis que les matières premières font si cruellement défaut. Le danger du chômage, faible dans les pays où l'activité nationale peut se porter sur les matières de deuxième qualité ou les produits de remplacement, est réel en Suisse où l'on manque même des articles de base dont on tire la plupart des succédanés industriels.

Le Gouvernement suisse évite de commettre, en matière d'exportation, certaines erreurs qu'il combat, lorsqu'il s'agit d'importation. Les prix des produits exportés sont vraiment libres, c'est-à-dire, aussi bien dans le sens de la baisse que dans celui de la hausse. Si l'Administration intervient dans certains

cas très rares, c'est plutôt pour modérer les prétentions des vendeurs. Par contre, les prix des produits importés sont soigneusement contrôlés. Cette vérification ne consiste pas tant dans un travail matériel du calcul des prix de revente. Elle se rattache étroitement à l'appréciation de l'opportunité de l'importation des marchandises étrangères. Le service du contrôle des prix ne s'effraie pas par principe de l'incidence que les importations exercent sur le niveau général des prix. Le prix de la marchandise venant de l'étranger détermine la quantité de produits nationaux qui devront être exportés en contre-partie. C'est en se référant à l'échelle d'utilités dont nous avons parlé ci-dessus qu'il peut se rendre compte si l'opération est ou non avantageuse. La fragmentation actuelle des marchés dans le monde favorise la dispersion des prix d'une même marchandise en un même lieu. Pour pallier aux conséquences fâcheuses de cette variété de cours, on a créé des caisses de compensation qui rétablissent l'égalité des prix des diverses unités d'un même produit, importé pour partie de divers pays étrangers et fabriqué pour partie à l'intérieur.

***

Inversement, l'économie intérieure doit s'adapter aux transformations du commerce extérieur.

Dans le domaine de la production, on a renforcé les branches d'activité que le commerce d'importation soutenait autrefois plus solidement qu'aujourd'hui. On assiste à une véritable renaissance de l'agriculture. Les cultures vivrières ont repris la place d'honneur aux dépens de l'élevage et de la fabrication des produits laitiers. L'activité rurale de la Suisse obéit à un mouvement de désindustrialisation. Nous aurons l'occasion de reparler dans un des prochains numéros de cette revue de cette évolution, rationnelle puisqu'elle se modèle sur un programme très détaillé, connu sous le nom de son auteur, M. Wahlen.

L'industrie a subi moins fortement les répercussions de la contraction du commerce extérieur. Tout au moins, les changements auxquels elle est soumise semblent avoir un caractère plus temporaire. Car il est plus facile de donner une nuovelle orientation à la production d'une usine que de reboiser une région qui a été défrichée. Il n'est pas possible de suivre dans le dédale des actions et des réactions l'influence des modifications de la situation commerciale de la Suisse sur son industrie. Contentons-nous donc de signaler que l'indice général de l'activité industrielle se trouve à un niveau satisfaisant : 116 pendant le second trimestre de 1942 contre 90 pendant la période correspondante de 1939.

Le cadre de cette étude est également trop étroit pour analyser tous les problèmes soulevés par la transformation du commerce extérieur suisse dans les domaines social et financier. Celui de l'ajustement des salaires et du coût de la vie n'est pas le moins intéressant, autant par son importance propre que par les tentatives louables qui ont été faites pour le résoudre d'une manière scientifique. Le principe de ces recherches était de déterminer, dans la hausse des prix, la part qui était due au gonflement de la circulation monétaire et à l'accroissement de son efficacité et celle qui était imputable à la raréfaction des marchandises, c'est-à-dire pour la plus grande partie, à la poussée des prix des produits importés.

***

L'histoire du commerce extérieur helvétique au cours de ces dernières années est faite beaucoup plus de décisions humaines que de bouleversements naturels. En s'adaptant continuellement aux circonstances, par un effort permanent de volonté et d'ingéniosité, la Suisse a pu éviter de subir certaines transformations brutales qui auraient pu la briser. La souplesse de la politique commerciale a permis de compenser la rigidité des conditions naturelles.

Des nouveautés qui ont fleuri sur le terrain économique certaines subsisteront. La vie commerciale de la Suisse après la guerre ne sera pas la même que celle de 1939. Mais s'il est vrai que le passé soit un garant de l'avenir, on est en droit de penser que la Suisse retrouvera facilement un équilibre qui groupe harmonieusement les facteurs permanents de son économie et qui soit détaché des circonstances particulières nées de la guerre.

Les échanges internationaux ont la vie dure. Personne n'a mieux fait la preuve de leur utilité fondamentale que tous ceux qui ont voulu l'attaquer sur le plan théorique comme sur le plan pratique. Qu'ils aient pu résister à tant de coups et à tant d'épreuves, voilà bien la meilleure démonstration des avantages qu'ils procurent aux peuples. Si la Suisse maintient son commerce extérieur au milieu d'écueils si nombreux, c'est surtout grâce à une politique commerciale qui s'inspire d'une conception saine du commerce international, celle de la réciprocité des avantages.

Jacques L'HUILLIER.

ÉCRIVEZ RECTO-VERSO
LE PAPIER EST PRÉCIEUX

EMPLOYEZ LE PETIT FORMAT
POUR VOS LETTRES COURTES